



Expéditeur :

Pascal HOULNÉ - secrétaire
 54, rue de la taille Michaud
 54840 Bois-de-Haye
 houlne@orange.fr

Destinataires :

Monsieur le Maire de L'Isle-en-Rigault
 Membres de l'AAMLS

**Procès verbal du comité directeur du samedi 29 mai 2021
 de l'Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie**

Liste de présence des représentants des membres du comité directeur

instance	nom	prénom	club	présence	procuration à	fonction
LIGES	HERBILLON	Claude	LIGES	1		trésorier
LIGES	HOULNE	Pascal	USAN	1		secrétaire
LIGES	IHUEL	Jean-Pierre	ASHM	1		président
LIGES	KELLER	Jean-Paul	USAN	1		
LIGES	LE GUERC'H	Bernard	CLRS	excusé	GERARD	
LIGES	PREVOT	Christophe	USAN	1		Webmestre
CDS 08						
CDS 10	ARMAND	Benjamin	SCA	absent		
CDS 51						
CDS 52	FOURNIER	Claude	ASHM	absent		
CDS 54	ADMANT	Pascal	USAN	1		
CDS 55	GERARD	Michel	GERSM	1		vice-président
CDS 55	LUCQUIN	Patrick	GERSM	absent		
CDS 57	THON	Didier	SCO	absent		
CDS 67 & 68						
L.en R.	LAHEURTE	Jérôme		absent		
	ou					
L.en R.	SCHILLINGER	Linda		absente		
			total	7	1	

Ordre du jour :

- examen des préconisations de la commission de sécurité du 23 avril 2021,
- modalité de l'assemblée générale (date, etc.),
- quelle future gérance : gestion des réservations, accueil, ménage, etc.
- questions diverses.

1. Activité durant la période de contingences sanitaires :

Quelques réservations de la part d'organismes associatifs ou assimilés ont pu se concrétiser durant cette période. Pas de soucis particuliers.

Depuis l'allègement des mesures sanitaires, les sollicitations reprennent à partir de juin.

2. Commission de sécurité du 23 avril 2021 :

Classement du gîte : principal **PEH** - secondaire **NL** (5^{ème} catégorie)

PEH : gîte d'étape - petit établissement avec hébergement

N : restaurant débit de boisson

L : salle de réunion, de conférence, spectacle, etc.

Effectif autorisé : 60 personnes

Etaient présents : préfecture 55, pompiers, mairie et l'AAMLS (Michel GERARD et Jean-Pierre IHUEL)

Demandes de la commission :

- La présence d'un responsable de l'AAMLS durant la période de location.
Difficile de respecter cette condition dans les conditions actuelles
Un report d'alarme est envisageable mais il est indispensable que la personne désignée puisse intervenir sans délai.
La centrale doit être remplacée mais il faut s'assurer que les propositions futures soient bien en conformité avec les exigences issues de la réglementation et de la commission.
Normalement cette installation devrait relever d'une prise en charge par la commune.
- Fournir l'attestation d'entretien de la chaudière,
- Identifier la coupure gaz extérieure,
- Procéder au nettoyage régulier du filtre de la hotte de la cuisine,
- Oter les stockages dans les lieux sensibles (chaudière, dégagements, etc.),
- Equiper la chaufferie d'une porte coupe-feu : vérifier le classement de la porte actuelle.

Le procès verbal indique un avis favorable à la poursuite de l'activité pour un délai maximal de 5 ans.

Le président de l'AAMLS va demander une rencontre au maire de L'Isle-en-Rigault pour aborder les différents sujets en instance (centrale incendie, mise aux normes accessibilité, etc.)

3. Gérance :

Il est temps de rechercher une nouvelle personne pour remplacer Luigi.

Il est proposé d'établir une fiche de poste simplifiée précisant que les candidats doivent habiter à L'Isle-en-Rigault qui pourrait être déposée à la boulangerie, à la maison médicale, à la mairie, etc.

4. Situation financière :

Le manque à gagner chiffrable (annulation des réservations) dû aux restrictions sanitaires est évalué à 7100 € pour 2020.

Maison lorraine de la Spéléologie								COMPTE DE RESULTAT 2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	2018	2019	2020	CHARGES D'EXPLOITATION	2018	2019	2020			
Convention C.D.S. 55	30,00 €	30,00 €	30,00 €	Assurance	554,53 €	560,57 €	569,20 €			
Location salle de réunion	59,00 €	0,00 €	10,00 €	Frais administratifs, postaux	112,68 €	197,29 €	57,24 €			
	7	1	1	Eau	642,32 €	580,60 €	584,51 €			
Location refuge complet	10 790,00 €	11 425,00 €	7 040,00 €	Gaz	2 724,36 €	2 653,96 €	2 183,04 €			
	37(925)	38(950)	29(725)	Électricité	858,15 €	843,23 €	844,01 €			
Location journée				Produits d'entretien	52,58 €	0,00 €	48,45 €			
Location rez-de-chaussée	1 175,00 €	1 220,00 €	355,00 €	Entretien/réparation	2 122,98 €	2 490,24 €	1 887,87 €			
	15	15	4	Téléphone	395,76 €	395,79 €	395,76 €			
Nuitées refuge	1 441,00 €	510,00 €	1 199,00 €	contrôle sanitaire	300,00 €	0,00 €	300,00 €			
	138	55	122	SOUS-TOTAL	7 763,36 €	7 721,68 €	6 870,08 €			
Camping				SALAIRES	2 644,28 €	3 377,42 €	4 120,45 €			
Nuitées stage	330,00 €	660,00 €	330,00 €	SERVICES EXTERIEURS	1 233,90 €	989,86 €	555,38 €			
	1(50)	2(100)	1(50)							
Douches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ANIMATIONS						
Lave-vaisselle	240,00 €	310,00 €	60,00 €							
Arrhes		50,00 €								
SOUS-TOTAL	14 065,00 €	14 205,00 €	9 024,00 €	INVESTISSEMENT MATERIEL	728,66 €	1 082,67 €	4 665,25 €			
ANIMATIONS				DOTATION AUX PROVISIONS						
				Investissement	3 416,81 €	3 000,00 €				
LIGES (CNDS) investissements	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Risques						
Commune L'Isle en Rigault										
REPRISE SUR PROVISIONS			2 665,25 €	CHARGES FINANCIERES						
			1 054,84 €							
PRODUITS FINANCIERS	211,12 €	238,77 €	179,43 €	IMPOTS TAXES						
DEFICIT			1 287,64 €	EXCEDENT	489,11 €	272,14 €				
TOTAL DES PRODUITS	16 276,12 €	16 443,77 €	16 211,16 €	TOTAL DES CHARGES	16 276,12 €	16 443,77 €	16 211,16 €			

Le déficit de 1287 € est limité grâce aux reprises sur provisions.

Pour 2021 à fin mai 2021, sont comptabilisés 2000 € de recettes et 2700 € de dépenses.

5. Assemblée générale :

L'AG de la LIGES est programmée le **11 septembre 2021 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.**

Il est proposé que l'AG de l'AAMLS soit programmée à 13h00 à Tomblaine en marge de l'AG de la LIGES.

6. A u regard de ce qui s'est passé au cours de ces dernières années, il est décidé de suspendre les week-ends pré-réservés aux spéléos.

Prochain comité directeur : **samedi 10 juillet 2021 à 10h**

Le secrétaire

Pascal HOULNÉ



L'après-midi les membres présents ont effectué le désherbage de l'allée gravillonnée, le ponçage des marches de l'escalier menant au 1^{er} étage, avant de les retraiter et de l'adapter aux normes d'accessibilité ainsi que le rangement des tables et chaises d'extérieur dans l'ex-local du CDS 55.